



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Venlo (Pays-Bas), jeudi 22 juin 2017

Inauguration officielle de l'itinéraire international La Meuse à Vélo à Venlo

Lancement de La Meuse à Vélo par plus de trente partenaires

Avec ses partenaires des Pays-Bas, de Belgique et de France, la Province du Limbourg néerlandais (chef de file du projet) a officiellement inauguré l'itinéraire cycliste international le long de la Meuse, à savoir La Meuse à Vélo. L'ensemble de cet itinéraire cycliste compte plus de 1 000 kilomètres de chemins balisés, depuis la source jusqu'à l'embouchure. Comme l'ont souligné les différentes autorités des trois pays, « La Meuse à Vélo contribue à la promotion du (cyclo)tourisme et des loisirs le long de la Meuse, ce qui va de pair avec un renforcement des économies régionales ».

Ce 22 juin, l'ancienne championne cycliste Leontien van Moorsel a inauguré de manière festive cette nouvelle infrastructure cycliste touristique (transfrontalière). L'itinéraire bénéficie d'un balisage reconnaissable avec le soutien du portail Internet www.maasfietsroute.eu qui a été inauguré ce même jour. Le site répertorie des itinéraires cyclistes avec des informations et de nombreuses curiosités à découvrir le long de l'itinéraire. Spécialement à cette occasion, plusieurs députés de la Députation permanente de la Province du Limbourg ont testé le dispositif en parcourant deux étapes de l'itinéraire, de Maastricht à Venlo.

Itinéraire riche en contenu

L'itinéraire cycliste qui suit la Meuse du plateau de Langres jusqu'à Hoek van Holland est adapté aux cyclistes de tout niveau, et tant pour les jeunes que les moins jeunes. Il est composé de 30 étapes à travers les trois pays et permet de découvrir de nombreuses villes, villages et autres curiosités. Le fait d'établir des connexions entre les itinéraires cyclistes le long de la Meuse depuis la source du fleuve en France jusqu'à l'embouchure aux Pays-Bas a permis de mettre sur le marché un itinéraire riche en contenu qui a été baptisé La Meuse à Vélo.

Il a tout à offrir, que vous souhaitiez découvrir les paysages montagneux des Vosges en France, les meilleurs endroits de Belgique pour déguster une bière d'abbaye ou les sites historiques et culturels des Pays-Bas. Selon les prévisions, ce parcours cycliste riche en contenu devrait attirer chaque année des dizaines de milliers de cyclotouristes supplémentaires, avec des effets positifs directs en matière d'hébergement et de restauration pour les villes et les villages situés le long du fleuve. En résumé, la promotion de l'itinéraire La Meuse à Vélo devrait bénéficier au cyclotourisme et à l'économie des loisirs tout au long du parcours.

Le cyclotourisme, un secteur à forte croissance

La Meuse à Vélo s'inscrit dans la série des itinéraires cyclistes de longue distance que l'on trouve en Europe, par exemple le long du Danube, de l'Elbe et du Rhin. En outre, il faut tenir compte dans ce contexte de la grande force d'attractivité qu'exercent sur les touristes la Meuse ainsi que les villes et villages mosans. Par ailleurs, le cyclotourisme est un secteur à forte croissance qui génère des milliards d'euros en recettes.

L'idée de l'itinéraire La Meuse à Vélo trouve son origine dans une motion du conseil communal de Venlo en 2010. C'est au cours de l'exposition horticole mondiale Floriade en 2012 qu'un protocole d'accord a été signé en la matière par des dizaines de partenaires. C'est ainsi que le 29 janvier 2015 quelque 30 partenaires de France, de Belgique et des Pays-Bas ont signé à Maastricht une convention afin de réaliser conjointement l'itinéraire cycliste international dans les trois ans.

Ce projet transfrontalier correspond donc parfaitement à cette région du cyclisme qu'est la province du Limbourg néerlandais, laquelle a assumé pleinement le rôle de chef de file. « Ne pas dresser de frontières mais établir des liens » est un principe important qui caractérise également ce projet.

FIN DU COMMUNIQUÉ DE PRESSE

À NE PAS PUBLIER

Pour toute question :

Personne de contact de la Province du Limbourg (NL) : Mandy Rouwet, Cluster Communicatie: +31 06 11 07 15 88 / mjm.rouwet@prvlimburg.nl. En dehors des heures de bureau, le département est joignable au +31 06 55 87 13 19. L'intégralité du texte de ce communiqué figure aussi sur notre site Internet.

Liste des partenaires financiers de départ :

France :

- Conseil Régional de Champagne-Ardenne
- Maison Départementale du Tourisme de Haute-Marne
- Comité Régional du Tourisme de Lorraine
- Conseil Général des Vosges
- Communauté des Communes du Bassin de Neufchâteau
- Comité Départemental du Tourisme de la Meuse
- Conseil Départemental des Ardennes

Belgique

- Gouvernement Wallon
- Commissariat Général du Tourisme
- Fédération du Tourisme de la Province de Namur
- Fédération du Tourisme de la Province de Liège
- Toerisme Limburg vzw

Pays-Bas :

- Visit Brabant
- Commune de Dordrecht
- Commune de Zwijndrecht
- Commune de Papendrecht
- Commune de Alblasterdam
- Commune de Molenwaard
- Commune de Rotterdam
- Province du Limbourg